Bourgoin-Jallieu

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2023

FINANCES

DB230609064

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures trente, les conseillers municipaux légalement convoqués le deux juin, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures 35. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

ASSISTENT A LA SEANCE: Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Aurélien LEPRÊTRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents: 30

Votants: 33

Absente: Anissa DAOUI, Aurélia MASSON.

Excusés:

- Marie-Laure DESFORGES, pouvoir à Hélène ACCETTOLA
- Laurent CAMPO, pouvoir à Dominique CADI
- Jean-Claude PARDAL, pouvoir à Laurent MAGUET.

<u>Secrétaire</u> de <u>séance</u> : Aurélien LEPRETRE est nommé secrétaire de <u>séance</u> conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

5: BUDGET PRINCIPAL - BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2023

Suite à l'approbation du compte administratif 2022 et à l'affectation du résultat, il est nécessaire d'acter la reprise de résultat à l'exercice 2023, ainsi que des modifications budgétaires qui s'équilibrent de la manière suivante (Cf. maquette budgétaire ci-jointe) :

Montants exprimés en euros.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BS
Dépenses réelles	258 639,83
Dépenses d'ordre budgétaire	0,00
Virement à la section d'investissement	6 769 283,79
TOTAL	7 027 923,62
	Dépenses réelles Dépenses d'ordre budgétaire Virement à la section d'investissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BS
Recettes réelles	773 724,50
Affectation du résultat 2022 au 002	6 254 199,12
Recettes d'ordre budgétaire	0,00
TOTAL	7 027 923,62

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BS.
Dépenses réelles	1 273 634,51
Affectation du déficit 2022 au 001	410 159,50
Dépenses d'ordre budgétaire	0,00
Reports d'investissement 2022	4 749 954,00
TOTAL	6 433 748,01

RECETTES D'INVESTISSEMENT	B S
Affectation 1068	4 313 258,36
Virement de la section de fonctionnement	6 769 283,79
Recettes réelles	- 5 495 649,28
Recettes d'ordre budgétaire Reports d'investissement 2022	0,00 846 855,14
TOTAL	6 433 748,01

 Le budget supplémentaire vient modifier le budget primitif voté, dont le montant total sera porté sur l'exercice 2023 à 48 302 757,09 € en fonctionnement et à 23 632 301,26 € en investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal de/d':

- Approuver le budget supplémentaire de l'exercice 2023 du budget principal tel que résumé précédemment et expliqué dans la maquette jointe;
- Préciser que, à l'exception des crédits spécialisés, les crédits sont votés par chapitre ;
- Autoriser le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal, Après avoir entendu l'exposé ci-dessus, Après en avoir délibéré, Adopte la délibération à la majorité des voix. Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le vendredi 9 juin 2023.

Le Maire



Le secrétaire de séance

